

Motion des précaires du Département d'Anthropologie de l'Université Paris Nanterre

Nous, précaires de l'Enseignement et de la Recherche du Département d'Anthropologie de l'Université Paris Nanterre, nous sommes réuni.e.s en Assemblée générale ce lundi 27 janvier 2020. Nous sommes 16 à affirmer notre opposition à la réforme des retraites et au projet de Loi de programmation pluriannuelle de la Recherche (LPPR), qui poursuivent une logique de dégradation du service public de la recherche et de l'enseignement. À ce titre, en dénonçant nos conditions actuelles de travail, nous souhaitons attirer l'attention sur les conséquences de ces réformes sur l'ensemble du monde universitaire. Nous appelons à une grève totale des activités d'administration, d'enseignement et de recherche.

Cela signifie que :

- Nous ne donnerons plus cours.
- Nous procéderons à une rétention des notes.
- Nous nous engageons à ce que ni les personnels ni les étudiant.e.s ne soient pénalisé.e.s par ces actions, que ce soit en termes de présence ou de notation.
- Nous adapterons nos participations aux événements scientifiques ainsi que nos activités de recherche afin de pouvoir participer activement à la mobilisation.
- Nous réclamons que les doctorant.e.s mobilisé.e.s inscrit.e.s depuis plus de trois ans puissent se réinscrire sans conditions.
- Nous exigeons que de nouveaux.elles vacataires ne soient pas recruté.e.s durant la période de mobilisation.

Nous exerçons dans des conditions qui ne sont pas acceptables. Ainsi, nous exigeons :

- Un contrat de travail et la mensualisation de nos fiches de paie, seuls moyens de garantir nos droits pendant et après notre activité (Sécurité sociale, Attestation employeur, etc.).
- Une revalorisation de nos salaires.
- Le paiement rapide des salaires et leur mensualisation ainsi que l'avance sur les salaires des chargé.e.s de cours qui en feraient la demande, comme préconisé par la circulaire ministérielle n° 2017-078 du 25-4-2017 - MENESR - DAF B2.

Le système actuel repose sur l'exploitation des doctorant.e.s et docteur.e.s fragilisé.e.s par une baisse continue du recrutement. Les réformes envisagées, celle des retraites ou de la LPPR, ne peuvent que renforcer la fragilité de la Recherche publique, de nos emplois et de nos retraites.

Nous appelons nos collègues – titulaires, précaires, personnels de l'université – et les étudiant.e.s à se mobiliser pour redonner à tou.te.s des conditions de travail dignes et une formation universitaire de qualité. Nous réclamons la création de postes pérennes pour tou.te.s les travailleurs et travailleuses précaires de l'Enseignement et la Recherche.

Participons ensemble aux Assemblées générales, aux piquets de grève et aux cortèges durant les manifestations pour une université gratuite et ouverte à toutes et tous !